

splc

LE MAG

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-PIERRE-LA-COUR



Jours de fête

☑ Saint-Pierre-la-Cour

P. 3

Nouveau Site Internet

P. 9

DOSSIER
Finances de la Commune

P. 14

SPLC en fête

- 2 EDITO
- 3 NOUVEAUTÉ
- 4 ENFANCE / JEUNESSE
ET VIE SCOLAIRE
- 6 URBANISME
ET CADRE DE VIE
- 9 DOSSIER
SPLCEN QUELQUES CHIFFRES
- 12 PATRIMOINE ET VIE
CULTURELLE
- 14 VIE ASSOCIATIVE
- 16 VIE SOCIALE ET SANTÉ
- 18 QUOTIDIEN
- 19 VOS CONTACTS
- 20 AGENDA

Magazine quadrimestriel
d'informations municipales de la
Ville de Saint-Pierre-la-Cour

Directeur de publication :
Michel PAILLARD, Maire

Comité de rédaction :
Commission communication

Rédaction : service communication,
Mairie de la Ville

Crédits photo : Ville de Saint-Pierre-la-
Cour, Freepik

Photo couverture : Freepik

Impression : Imprimerie Morvan-
Fouillet - Impression sur papier certifié
PEFC et FSC en 1 250 exemplaires



EDITO DU MAIRE

"Demandez le programme !"

Madame, Monsieur,

Ce matin, au Parc Naturel, il est tiède et l'air est frais.
Gardien du temple, un jeune héron cendré, en
prenant son envol, donne l'alerte,
De beaux canards s'en vont nager.
Les canes sont brunes. Les canards, eux, ont le col vert et, parodent
en ouvrant leurs ailes teintées d'une couleur bleu-violet.
Un peu plus loin, un coucou chante à gorge déployée.
Il semble tout à sa joie d'avoir pleinement profité de sa nouvelle
chambre d'hôte.
Du creux de son arbre, un pic pépiche, en tenue rayée de blanc et
de noir, marquée de rouge carlate, s'élance et s'en va chercher
pitance,
Le ciel d'or borde de cris, de chants, de pépiements, comme autant
d'éclats de rire.
Les oiseaux, comme pour nous épater, se lancent dans toutes sortes
de loopings, quand d'autres, des brindilles dans le bec, s'affairent à
la construction de leur nid.
A leur manière, ils annoncent le Printemps.
A notre manière, et au lendemain des langueurs de l'hiver, la
douceur printanière nous invite à la création, nous incite à la
construction, nous encourage à l'offrande et, attise notre souhait de
vous rencontrer.
A l'issue de ces prochaines semaines, de nombreux rendez-vous
sont inscrits à l'agenda communal : "Fête Communale", spectacle
des "Estivales", les journées hippiques, la "Faites du sport" et les
"Journées du Patrimoine" dédiées à Jean Chouan. Vous pourrez les
découvrir plus en détail au fil de ces pages.
Nous espérons que ce copieux programme, satisfera le plus grand
nombre et ravira petits et grands.
Toutefois, notre fête, toute à la fête de tant d'enchantement, ne doit
pas nous faire oublier l'exigence de notre tâche quotidienne.
Tout comme le spectacle donné par notre couple d'oiseaux à la
construction de son nid, nous ne devons pas nous laisser griser par
autant d'acrobaties aériennes,
Pensons chaque branchette posée, retournée, croisée, millimétrée
afin que le nid résiste à tous les vents.
Votre magazine, n'enchèvrera pas à une litanie de chiffres.
Il ne s'agit pas seulement d'évoquer, ici, les tarifs communaux, les
crédits scolaires ou les subventions accordées aux associations
Pierrot-Courtoises.
Nous vous présentons, aussi, les Comptes Administratifs de l'année
2022, ainsi que le programme de nos Investissements 2023 validés
lors du Conseil Municipal de mars 2023.
Cette publication fera droit aux affaires scolaires, à l'enfance et
jeunesse, tout comme aux informations attachées à la mise en
œuvre de nouveaux services à la population.
La constructibilité, les travaux en Mairie et à l'ancienne Poste, les
aménagement paysagers auront également droit de cité.
Nous nous sommes également permis de rappeler quelques règles
en matière de citoyenneté et d'obligations déclaratives.
Quant à notre page "Mémoire", nous remonterons, cette fois, en
1794, et partagerons, ensemble, un événement auquel le maire de
l'époque s'est retrouvé malencontreusement mêlé.
Nous vous souhaitons une agréable lecture, et vous donnons
rendez-vous à chacune des dates annoncées en ces pages.

Bien à vous.

Michel PAILLARD,
Maire

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE : Mode d'emploi

En ce début d'été, la Ville vous dévoile son nouveau site. Plus ergonomique, plus actuel et rempli d'informations pratiques, le site internet de la commune s'est offert une nouvelle jeunesse.

Fruit d'un long travail avec les élus et les équipes municipales, cet outil de communication et d'information se veut un lien de proximité entre usagers et services.

L'essentiel dans la page d'accueil

Avec des rubriques par thématiques en lien avec votre quotidien, des actualités et un agenda détaillé, le site vous permet d'accéder plus rapidement aux informations recherchées.

Un site adapté à tous les formats d'écrans

Pour accéder à tout moment à vos informations pratiques : ordinateur, tablette, téléphone portable



www.saintpierrelacour.fr

Les + du site

- La possibilité de s'inscrire à une newsletter,
- Associations, commerçants et entreprises peuvent directement alimenter les pages qui les concernent au moyen du bouton "Proposer une modification"
- Il est désormais possible de renseigner un événement en ligne directement via la page d'accueil à l'aide du bouton "Proposer un événement"

Des accès directs

- Démarches de Servicepublic.fr
- Annuaires : des associations, des entreprises, des services...
- Portail Familles
- Travaux
- Bibliothèque
- Nouveaux habitants



Sophie CHAUVIGNON

Adjointe d'édulguée à la politique de la jeunesse et à la vie scolaire

Les beaux jours arrivent. Chaque école organise ses temps forts qui vont clore une année scolaire riche tant en matière pédagogique que culturelle.

Dernière ligne droite avant des congés bien mérités. L'Accueil de Loisirs prendra la relève avec une nouveauté : l'inscription possible à la journée pour une programmation ludique très variée.

ENFANCE

L'ACCUEIL DE LOISIRS PART À L'AVENTURE

Le lancement des inscriptions à l'Accueil de Loisirs pour la période estivale a débuté le vendredi 5 mai.

Un programme riche et varié à destination des 3/11 ans a été concocté autour d'activités ludiques et toujours orientées vers l'amusement. Cette année le thème sera plutôt tourné vers l'Aventure !

L'accueil sera ouvert tout l'été.

Nouveauté :

Les inscriptions sont désormais possibles à la journée.

Un tarif préférentiel est appliqué pour les inscriptions à la semaine.



Renseignements et inscriptions :
sur le Portail Famille
www.saintpierrelacour.fr



Spur à Paris 2022

JEUNESSE

L'ESPACE JEUNES À PARIS

Accrobranche, moto cross, gaming, soirées... à chaque semaine de juillet son planning.

Le programme à destination des 12/17 ans s'annonce intense !

à noter, l'Espace Jeunes organise un séjour à Paris du 19 au 22 juillet qui a vite affiché complet.

Retrouvez toutes les photos de l'été de l'Espace Jeunes sur la page Facebook de la Ville :



Ville de
Saint Pierre la Cour

LES CRÉDITS SCOLAIRES ALLOUÉS EN 2023

Les crédits scolaires alloués au Groupe scolaire Jules Ferry pour cette année 2023 ont été votés comme suit :

> **Crédits scolaires :**

44 € par élève

> **Activités pédagogiques des maternelles :**

62 € par élève

> **Activités pédagogiques des élémentaires :**

108 €

Pour les élèves hors commune inscrits à l'école Jules Ferry une rétribution est sollicitée aux communes de résidence des parents.

Les crédits alloués à l'école Notre Dame sont versés à l'ADGEC Notre Dame.

Ils sont établis sur la base de l'ensemble des charges de fonctionnement assumées par la commune pour toutes les classes du Groupe scolaire Jules Ferry, en dehors de toutes dépenses affectées au temps périscolaire.

Pour l'exercice 2022, le coût moyen d'un élève d'élémentaire ressort à 485,27 €, et celui d'un élève de maternelle à 1 496,13 €.

Le forfait est versé par élève inscrit dont les parents sont domiciliés sur la commune de Saint-Pierre-la-Cour.

Outre les crédits scolaires, la commune attribue une subvention pour le soutien au fonctionnement de la garderie et de la pause méridienne.

EN BREF

LES VACANCES POUR GAGNER DE L'ARGENT DE POCHE



Pendant les vacances d'avril, 4 jeunes ont participé à la mission "Argent de Poche" au sein des services municipaux.

Au programme, notamment, un grand nettoyage de printemps à l'école Jules Ferry. Merci à eux !

Des nouveaux chantiers seront ouverts sur les prochaines vacances d'été.

GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY

Le Groupe scolaire Jules Ferry devient école primaire "Jules Ferry".

École primaire née de la fusion des deux écoles.

VIE SCOLAIRE

FRESQUE PARTICIPATIVE

Le 1^{er} avril 2023, Sophie Chauvigné, accompagnée d'Alexis Sauvage et de Michel Paillard, a proposé aux usagers de l'école Jules Ferry de venir exposer leurs attentes et ainsi compléter le cahier des charges qui sera soumis à un architecte en fin d'année.

Ce tableau participatif est consultable et ouvert à votre participation sur le site de la garderie, à l'école Jules Ferry jusqu'à la fin de l'année scolaire.



RENCONTRE JEUNES PARENTS

Associés à Charline Rocher et Pierre-Nicolas Ezberger, Présidents des Associations de Parents d'élèves, la Commission communale a accueilli, le 12 mai dernier, les élèves de maternelle inscrits pour cette rentrée de septembre 2023.

Ce fut une belle occasion de pouvoir échanger en toute convivialité entre parents. Et pour les enfants, ce temps a permis de rencontrer leurs futurs copains et copines.



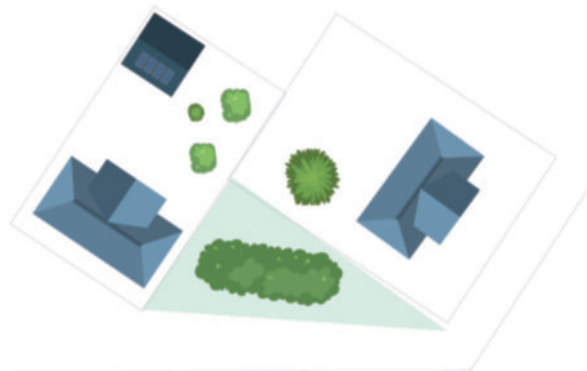
Alexis SAUVAGE

Adjoint d'Équipes à la gestion des infrastructures

La commune poursuit ses démarches en matière d'urbanisme. Face à une perspective limitée de développement des zones habitables et afin de préserver les terres agricoles, il apparaît nécessaire de construire la ville sur la ville. Afin d'éviter l'étalement urbain et de repenser notre espace de vie, l'équipe municipale souhaite donner de la cohérence et de la simplicité aux espaces, dans la partie urbanisée de la commune, par la cession de micro-dents creuses.

LES MICRO-DENTS CREUSES

à L'ÉTUDE



La Ville propose aux propriétaires de terrains de les agrandir par l'acquisition de bandes de terrains communales attenantes à leurs parcelles.

Il s'agit de permettre à ces propriétaires d'étendre leurs terrains par l'acquisition d'un espace communal mitoyen au leur. Cependant, il est nécessaire que ces espaces soient sans contraintes techniques notamment avec la présence de réseaux. Les modalités techniques et de achat seront examinées au cas par cas.

Par ailleurs, la commune souhaite conserver les chemins piétons existants pour faciliter les liaisons douces.

Afin d'étudier la faisabilité de ces projets, les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de la Mairie.

Contact

Service Urbanisme

22 rue des Provinces

02 43 01 80 12 - urbanisme@saintpierrelacour.fr

PROTECTION DES ARBRES



Le saviez-vous ?

L'abattage des arbres répond à une réglementation particulière, régie à la fois par le Code civil, mais surtout, par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Ce Plan définit les obligations de préservation, le droit de regard de la collectivité sur tous les arbres et les haies identifiés sur son territoire, ainsi que les démarches administratives à entreprendre pour toute modification souhaitée.

Tout patrimoine arboré est sous la responsabilité de son propriétaire et, concernant plus particulièrement les arbres sur le domaine communal, ces derniers sont sous la responsabilité exclusive du Maire.

Tout propriétaire, désireux de modifier, supprimer une haie ou abattre un arbre, identifiés au PLUi, est tenu de déposer une déclaration préalable en Mairie en vue d'une autorisation.

La commune est sensible à la préservation de tout son patrimoine arboré qui joue un rôle majeur en matière de régulation climatique et de réduction des émissions de carbone.

En cas de non respect de ces obligations, des sanctions peuvent être prises.





Virginie LEGROUX

Adjointe déléguée aux bâtiments communaux

Les travaux de réhabilitation continuent au sein de la Mairie. Après avoir optimisé les espaces du rez-de-chaussée en vue de créer le bureau de l'Agence Postale, il nous faut maintenant nous pencher sur les conditions d'ouverture d'un nouveau service à la population, et savoir, la possibilité pour nous, de délivrer prochainement les Cartes Nationales d'Identité (CNI) et les passeports.



L'ADMR, services à la personne est installé depuis début mai dans les anciens locaux de la Poste.

Satisfaire ce nouveau besoin nécessitera l'aménagement de nouveaux espaces.

Tout le second étage de la Mairie a fait l'objet d'une réhabilitation. Ses combles aménagés, qui accueillait auparavant les archives, sont désormais disponibles et constituent autant de nouveaux espaces de travail au profit à la fois des élus comme des agents.

Dans le même temps, les locaux communaux de l'ancienne Poste ont été rafraîchis. Ils sont aujourd'hui affectés à l'association ADMR, services à la personne afin de répondre à leurs besoins.

APRÈS L'AGENCE POSTALE, VOICI LES CARTES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS

Le 13 février dernier, la Préfecture de la Mayenne officialisait la création de nouveaux dispositifs de recueil pour la délivrance de cartes d'identité et de passeports. Actuellement, les délais d'obtention de ces sésames sont de près de 145 jours en Mayenne. Fort de ce constat et considérant ce service à la population comme un devoir régalien, la Ville de Saint-Pierre-la-Cour a exprimé le vœu de s'associer à ce programme et d'inscrire cette nouvelle mission à son actif.

Retenue avec 19 autres communes, la Municipalité se doit maintenant de satisfaire à de nombreuses exigences, et savoir : de nouveaux espaces de travail, des installations et des matériels adaptés, un recrutement associé à la formation des agents dédiés, une phase « test », une planification synchronisée avec nos voisins de Saint-Ouen-des-Toits, une communication auprès des administrés. Nous nous attelons sérieusement à la tâche.

En l'état, il nous faut patienter quelque peu avant l'ouverture officielle de ce service.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer sa date d'ouverture dès que cela sera possible.

En savoir plus : www.saintpierrelacour.fr



LA MAISON DE L'HABITAT VOUS AIDE ? METTRE LES PIÉCES DANS L'ORDRE

Vous êtes propriétaire de votre logement ou vous souhaitez le devenir ?

Vous êtes propriétaire bailleur ou vous envisagez d'investir ?

Des travaux sont à prévoir et vous avez besoin d'aides techniques, financières ?

Quelques soient votre statut (propriétaire, investisseur, locataire) et vos revenus, la Maison de l'Habitat, composée de plusieurs associations (Soliha, Conseiller France Rénov', Adil, CAUE), répond à toutes vos questions liées à votre logement et à son amélioration (gain énergétique, perte d'autonomie)

Contact

Maison de l'Habitat à Laval

Conseils personnalisés, neutres et gratuits
au 08 06 70 53 53.

Permanences sur rendez-vous à l'Espace France Services
de Loiron-Ruillé les 2^e, 3^e et 4^e mercredis de chaque
mois de 14h à 17h

Plus d'informations sur agglo-laval.fr/habitat



PROPRIÉTAIRES, N'OUBLIEZ PAS VOTRE DÉCLARATION

Tous les propriétaires d'un bien immobilier bâti sont concernés par une nouvelle obligation déclarative depuis le 1^{er} janvier 2023 : la déclaration d'occupation des logements dont ils sont propriétaires.

Les propriétaires d'un bien immobilier bâti doivent indiquer à l'administration, avant le 1^{er} juillet 2023, les informations suivantes :

- Les modalités d'occupation du local (à titre personnel, par des tiers) ;
- La nature de l'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant (non meublé et non occupé)) ;
- L'identité des occupants (personne physique / personne morale : dénomination, SIREN) ;
- La période d'occupation (ou de vacance) du ou des locaux dont ils sont propriétaires.

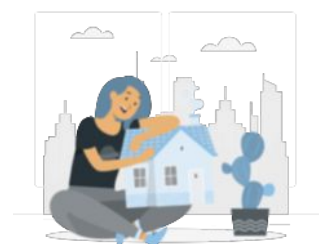
Il existe des cas particuliers pour les locations saisonnières par exemple.

Ces informations aideront l'administration à établir la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe sur les locaux vacants (TLV) et la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV).

Soyez vigilants, il s'agit bien d'une obligation déclarative, qui s'accompagne donc d'une disposition de sanction (article 1770 terdecies du CGI). Une amende d'un montant forfaitaire de 150€ par local pourra ainsi être appliquée en cas d'erreur, omission ou insuffisance déclarative.

Pour toute question ou en cas de difficulté :
0 809 401 401
(numéro non surtaxé)

Déclaration à effectuer dans le service en ligne sur impots.gouv.fr
dans votre espace Particulier > onglet Biens immobiliers.



Saint-Pierre-la-Cour en quelques chiffres



Le budget communal a été examiné le 28 mars 2023.

À travers ce dossier de mi-mandat, nous avons souhaité vous présenter un état des lieux sommaire de la situation financière de la commune à la fin de l'année 2022, ainsi que les investissements programmés pour l'année 2023.

D'une manière générale, nos finances sont en bonne santé avec un résultat de clôture 2022 confortable associé à une trésorerie positive.

Revue d'effectif

2 309
habitants



2309 Pierrot-Courtois sont aujourd'hui dénombrés sur notre territoire.

Entre 2018 et 2022, notre population a progressé de **6%**, soit l'équivalent de +131 personnes.

Les Comptes Administratifs 2022

Nos ressources

Nos produits de fonctionnement, en progression de **4,13%**, ont atteint la somme totale de **3 112 039 €**.

Soit l'équivalent de **1 348 €** par habitant.



Nos dépenses

Nos dépenses de fonctionnement, en augmentation de **10%**, s'inscrivent à **2 204 556 €** et représentent **70,84%** de nos recettes.

Cela correspond à une dépense annuelle par habitant de **955 €**.



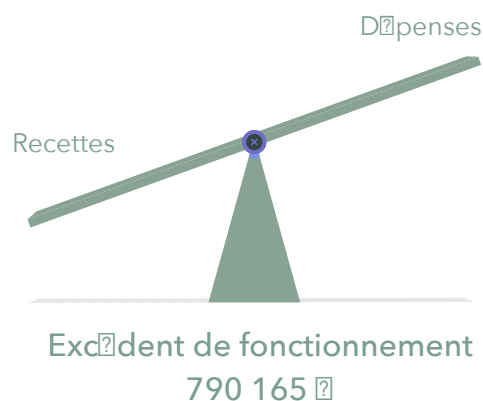
Excédent de fonctionnement 2022

Les charges de fonctionnement réellement supportées en 2022, **sont moindres** que celles que nous avons budgétées.

Les recettes de fonctionnement ont, quant à elles, été **supérieures** à nos prévisions.

L'économie de charges (+66 357 €) et l'augmentation de recettes (+75 595 €), le tout cumulé à + 141 952 €, nous a permis de disposer d'un **excédent de fonctionnement 2022 de 790 165 € en lieu et place des 648 216 € envisagés**.

Cet excédent de fonctionnement a été approuvé par le Conseil Municipal et affecté à la Section Investissements.



Capacité financière

Principe : une capacité financière se destine au remboursement de nos emprunts et participe au financement de nos investissements.

Pour 2022, son montant s'est affiché à **907 483 €** et représente 29,14% de nos produits de fonctionnement..

Nos emprunts

En 2022, nous aurons remboursé **310 196 €** en capital.

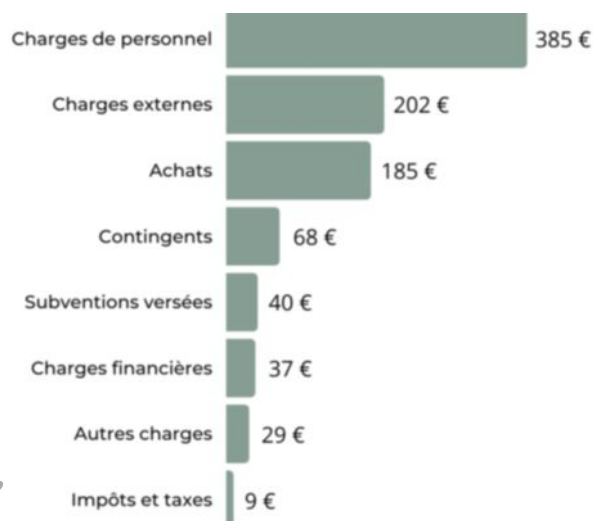
Au 31 décembre 2022, le montant de notre dette financière s'affiche globalement à **4 751 454 €**, soit une dette par habitant de **2 058 €**.

Sans nouvelle souscription, notre dette emprunt sera ramenée à **3 710 889 €** au 31 décembre 2025.

Notre trésorerie



RÉPARTITION DE LA DÉPENSE PAR HABITANT : 955 €



> Dette : 2 058 € / 

> Produit : 1 348 € / 

> Dépenses : 955 € / 



2 255 377 € d'investissements prévus en 2023



Aménagement des combles de la Mairie transformés en open-space



Nouvelle tondeuse pour les Services techniques



La réfection du terrain de foot annexe a débuté en avril. Le terrain sera de nouveau utilisable en octobre 2023.



Boulodrome : les travaux viennent de commencer et devraient s'achever en octobre 2023.



Extension du Gymnase avec un terrain de tennis extérieur et un terrain en intérieur

Travaux de Voirie : 527 746 €

- € Rue de la Promenade
- € Entretien de la Voirie
- € Démolitions/Désamiantage
- € Signalisation
- € Mobilier urbain

Aménagements de la Mairie : 85 841 €

- € Agence Postale
- € Espace CNI-Passeports
- € Aménagement Second étage

Services techniques : 66 781 €

- € Tondeuse
- € Différents Matériels

Terrain de Football : 170 598 €

- € Réfection de la pelouse
- € Arrosage automatique
- € Protections

Gymnase : 655 675 €

- € Extension
- € Régie

Hippodrome : 81 636 €

- € Stalles
- € Sanitaires

Boulodrome et Multi Services : 352 636 €

Cimetière : 50 122 €

Logements Communaux : 82 049 €

- € Salles des Meuniers, St Charles et Polyvalente
- € Résidences des Provinces et St Louis
- € Eglise et Ancienne Poste

Etudes : 124 655 €

- € Schéma directeur
- € Ecole Jules Ferry
- € Centre Multi Services

Divers : 57 638 €

- € Achats de terrain
- € Matériels associations
- € Théâtre de verdure

CULTURE

RENCONTRE AVEC LUCIE SÉRANDOUR



La Médiathèque de Saint-Pierre-la-Cour vous convie à une rencontre avec Lucie Sérandour, auteure de "Aveck ou Sang".

Après la publication de son premier roman, "White Fox", à 17 ans, Lucie poursuit sa dynamique avec ce deuxième roman auto-édité.

Ce livre, qui s'adresse à un public adolescent, retrace

l'histoire d'une jeune fille enlevée lorsqu'elle était bébé.

Ce temps sera l'occasion de découvrir les différentes étapes de création d'un livre et d'échanger avec la jeune auteure passionnée autour de sa méthode de travail.

Toutes vos questions seront les bienvenues et une séance de conseils viendra clôturer cette rencontre.

Pratique
Rencontre avec Lucie Sérandour
Vendredi 23 juin à 20h
Médiathèque de Saint-Pierre-la-Cour

PATRIMOINE

JOURNÉES DU PATRIMOINE : LA CHOUANNERIE

Conférence sur Jean Chouan et visite des fours à chaux

En présence des dirigeants des Etablissements "Chaux Saint-Pierre", Monsieur Denis Messenger, Membre de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, auteur du livre "Jean Chouan et les Autres", vous conduira tout au long de cette période tumultueuse.

En complément, une exposition sera consacrée au

BIBLIOTHÈQUES LECTEURS

Le saviez-vous ?

Une fois par mois, la Médiathèque organise des séances "Biblis lecteurs" destinées aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou de leur assistant.e maternel.le.

Ces séances sont animées par des bénévoles de la médiathèque ou par Nitaya, conteuse professionnelle.

Pour connaître les prochaines dates
www.saintpierrelacour.fr



LA LECTURE PUBLIQUE POUR TOUS ET POUR TOUS LES GOÛTS

Découvrir un texte d'auteur, partager et aborder son sens, savoir écouter sa musique sont autant de envies que nous aimerions satisfaire.

Nous reviendrons prochainement vers vous pour vous en dire plus.

De votre côté, si l'édite devait vous séduire, vous seriez les bienvenus.

Nous contacter
Médiathèque au 02 43 37 53 06
mediatheque@saintpierrelacour.fr

site datant des années 1840 et à la chouannerie mayennaise.

Vendredi 15 septembre - 20h : conférence aux pieds des fours à chaux
Samedi 16 et dimanche 17 septembre : Visites du site
Lieu : Fours à Chaux de Saint-Pierre-la-Cour
29 Rue des Ruettes
Réservation obligatoire pour la conférence sur
www.saintpierrelacour.fr

JEAN CHOUAN ET SA BANDE ? SAINT-PIERRE-LA-COUR

Jean Cottereau, dit Jean Chouan, est né le 30 octobre 1757. À la fois paysan, faux-saunier, hors-la-loi et chef de bande contre-révolutionnaire, il donnera involontairement son surnom, le Chouan, à tous les insurgés de l'Ouest pendant la Révolution.

Mortellement blessé le 27 juillet 1794, il décèdera le jour même où Robespierre fut guillotiné.

Avant la Révolution, la Gabelle, impôt royal prélevé sur le sel, exaspère de plus en plus la population. La proximité de la Bretagne, où le sel n'est pas taxé, favorise l'émergence des faux-sauniers.

Le faux saunage est l'affaire de tous, hommes, femmes et enfants. On dresse même les chiens pour qu'ils reviennent seuls, un paquet de sel autour du cou.

Dès l'âge de 14 ans, Jean Chouan, s'adonne au trafic du sel, tout comme quelques Pierrot-Courtois. Le village de Saint-Pierre-la-Cour, situé aux Portes de Bretagne, constitue un des points de contrôle du Bas Maine. Des Gabelous sont installés aux lieux-dits de La Lande aux Torts et de Souris Morte.

Ces employés de la Ferme du Roi veillent, patrouillent, perquisitionnent, dressent procès-verbal et emprisonnent.

Les faux-sauniers arrêtés sont soumis à de lourdes peines : amende, peine de fouet, marquage au fer rouge, les galères, et le bagne.

A partir de 1789, le pouvoir royal s'effondre, une crise financière s'annonce, et la décision de vendre les biens du clergé est prise.

Pour avoir déclaré la guerre à l'Autriche, la France doit, dans le même temps, mobiliser ses soldats.

Dès 1792, la Mayenne s'enflamme pour ses prêtres réfractaires et s'oppose à la conscription : la chouannerie commence.

Jean Chouan, avec sa bande d'insurgés, sillonne le Bas Maine, et mène guérilla contre les gardes nationaux.

Saint-Pierre-la-Cour n'échappe pas à cette confrontation entre Bleus et Blancs. Le 11 février 1794, une bande de chouans est aperçue traversant la Lande du Maine.

Le 31 mars 1794, Lambert, juge de paix du canton, vient apposer des scellés à la ferme des Noës Richard. Le maire de la commune, Jean Griveau, invité à l'auberge de Jean Oger, est menacé par une bande de chouans. Dans sa fuite, il échappe de peu à plusieurs coups de feu. Deux officiers municipaux de Launay-Villiers, sont exécutés et leurs corps retrouvés dans le bois des Effretais.

Jean Griveau réussit à prévenir les gardes nationaux de Launay-Villiers et de Port-Brillet.

Aux yeux des officiers républicains, les habitants de Saint-Pierre-la-Cour ne sont pas dignes de confiance.

Une vingtaine de personnes est arrêtée dont Jean Moreau, Julien Guais et Pierre Jolivet, officiers municipaux.

Les interrogatoires des habitants de Saint-Pierre-la-Cour ont permis d'identifier une trentaine de chouans du village.

Le 11 avril 1794, le maire de Launay-Villiers signale qu'une douzaine d'hommes ont été trouvés morts. Il s'agit d'hommes du poste des forges de Port-Brillet pris en chasse par les chouans de Saint-Pierre.

Plusieurs Pierrot Courtois suspects de suivre Jean Chouan vont trouver la mort par le biais de dénonciations, exécutions...

Plusieurs mois après sa mort, l'ombre du Chouan planait toujours à travers le bocage mayennais.



POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez-nous à la Conférence sur Jean Chouan le vendredi 15 septembre à 20h (cf. page 12)

Vous pouvez aussi consulter l'article complet en ligne sur www.saintpierrelacour.fr



Pierre FERRANDIN

Adjoint délégué aux finances et à la vie associative

À la lecture des articles qui suivent, vous constaterez que les ambitions portées se réalisent :
- étoffer la programmation de nos manifestations communales avec une nouveauté 2023 ; les vendredis de l'été !

- accompagner le développement de la vie associative avec une nouvelle-née ; l'association Pause-Couture.
- réaliser des équipements attendus par nos associations et les adhérents (cf. page 11).

Nous vous souhaitons à tous un bel été et nous vous donnons rendez-vous lors de nos différentes manifestations programmées.

LA FÊTE COMMUNALE EST DE RETOUR

Week-end festif en perspective à l'occasion de la Fête communale ! Les animations commenceront dès le vendredi soir sur le marché pour s'achever le dimanche soir à l'Hippodrome des Tilleuls.

Pour que la fête soit réussie, fête foraine, jeux pour les enfants et parcours d'obstacles gonflables pour les 7/14 ans (sur inscription) seront proposés.

Cette restauration, une buvette et de la petite restauration sont au programme sur la Place des Cyprès. Le samedi soir, il sera possible de déguster du cochon grillé ainsi que de délicieux plats préparés par les foodtrucks.

Vendredi 16 juin - Place des Cyprès
Magie avec Strobinele, le fils caché de Garcimore et du Dala•Lama - 17h à 19h30



Samedi 17 juin - Centre-bourg
- Deux courses cyclistes intra-muros : départ rue de Normandie - à 13h30 et à 15h30
- Soirée dansante animée par B&B Evénements - à partir de 19h30

Dimanche 18 juin - Hippodrome
Courses hippiques avec la participation de l'Orchestre d'Harmonie de Laval - à partir de 14h

Retrouvez le programme complet sur www.saintpierrelacour.fr
Ouvert à tous

"LES VENDREDIS DE L'ÉTÉ"

Nouveauté cet été, à l'occasion des marchés hebdomadaires, un spectacle vous est proposé un vendredi par mois.

Trois rendez-vous vous sont donnés.

Vendredi 16 juin : Magie avec Strobinele, le fils caché de Garcimore et du Dala•Lama - 17h à 19h
Vous n'allez rien comprendre et en redemander !

Vendredi 21 juillet : Concert de "The Walking Band" à partir de 18h15
Un trio, des guitares, une batterie, et l'esprit des grands espaces

Vendredi 18 août : "Joe & Joe" par la Cie Les Barjes
Arts de rue dans le cadre des Estivales Agglo - 19h

Retrouvez le programme complet sur www.saintpierrelacour.fr
Gratuit - Ouvert à tous

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Lors du Conseil municipal du 28 mars 2023, le conseil a approuvé l'enveloppe de subventions aux associations à hauteur de **68 456 €**, signe du maintien de son soutien aux associations.

Retrouvez la répartition des montants alloués dans les comptes-rendus en ligne sur le site internet : www.saintpierrelacour.fr





Jordy Weiss, parrain de la 3^e édition de la "Faites du Sport"

"FAITES DU SPORT" : 3^E ÉDITION

Saint-Pierre-la-Cour enfilera ses gants de boxe à l'occasion de la 3^e édition de la "Faites du Sport" les 8, 9 et 10 septembre !

Cette année, le boxeur professionnel Jordy Weiss, parrain de cette nouvelle édition, sera présent le samedi pour assister aux temps forts de la journée. Un temps de rencontre et une séance de conseils permettront d'échanger avec ce talent de la boxe anglaise.

Du vendredi soir au dimanche soir, le sport, sous toutes les formes, sera à l'honneur. Il y en aura pour tous.

Vendredi 8 septembre

- Inauguration du Complexe de Tennis - à 18h30 suivi d'un match de gala
- Retransmission sur grand écran du match d'ouverture de la Coupe du monde de Rugby France - Nouvelle Zélande - à partir de 20h15 Salle Saint Charles

Samedi 9 septembre

- Portes ouvertes des associations sportives, initiation à la boxe et diverses animations de 10h à 13h au Gymnase et à la Salle Polyvalente
- Échanges avec Jordy Weiss suivis d'une séance de conseils, photos et présentation des ceintures - de 12h45 à 13h30
- Meeting d'athlétisme en partenariat avec le club "Courir à Port Brillet" - de 14h à 19h au Stade municipal
- Course de draisennes pour petits bolides jusqu'à 5 ans - à 18h30 sur la Piste de rollers
- Cinéma de plein air avec la projection du film sportif et familial "Rasta Rocket" à 20h45 au Stade municipal

Dimanche 10 septembre

- Randonnées plurielles : Marche et VTT
- Tournoi de handball loisirs, ouvert à tous de 14h à 17h au Gymnase

Retrouvez le programme complet sur

www.saintpierrelacour.fr

Gratuit, ouvert à tous et sans inscription

ASSOCIATIONS

PAUSE COUTURE SPLC PASSION PARTAGÉE



Cette nouvelle association est née de l'envie de deux jeunes mamans de partager leur passion pour la couture.

"Au fil des discussions nous avons eu envie d'élargir notre cercle pour échanger avec

d'autres personnes autour du plaisir de coudre et de créer" relate Jessica Maudet.

Le fonctionnement est simple : chacun vient, amène son projet afin de solliciter de l'aide ou partager son

expérience. "Il ne s'agit pas de cours mais d'une entraide et d'un partage de passion."

Chaque jeudi, les passionnés de couture sont invités à se retrouver au Centre d'accueil, de 20h à 22h30, pour des "séances découverte" gratuites de l'association jusqu'au 6 juillet.

À la rentrée, une adhésion de 60 € à l'année sera demandée avec une séance par semaine.

Contact et inscriptions

pausecouture.splc@gmail.com

 Pause couture - Saint Pierre La Cour



Andony DE SOJANAR,

Conseiller municipal d'Ille-et-Vilaine

Avec le retour des beaux jours, quoi de plus naturel que de profiter en plein air.

Il nous faut cependant rester conscient que chacun doit pouvoir profiter tout en respectant ses concitoyens. C'est ce devoir de citoyenneté qu'il nous faut garder à l'esprit pour vivre en bonne intelligence les uns avec les autres.

Alors, en cas de nuisance, n'hésitez pas à aller vers l'autre pour lui faire part, en toute bienveillance, des désagréments que nous pouvons ressentir et faire en sorte de trouver un terrain d'entente.

LES GESTES CITOYENS DE L'ÉTÉ

De la bonne gestion de notre eau



Malgré les pluies printanières et avant même les périodes de fortes chaleurs annoncées, 68% des nappes phréatiques ont un niveau inférieur à la normale saisonnière.

Les services de la Préfecture ont institué un cadre réglementaire qui, si la situation l'exige, limitera ou interdira certains usages de l'eau.

Dès à présent, nous pourrions ensemble contribuer à protéger cette ressource en veillant à limiter les pratiques suivantes :

- Lavage des véhicules à titre privé et à domicile,
- Arrosage des espaces verts et pelouses,
- Arrosage des jardins potagers,
- Nettoyage de façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées,
- Remplissage des piscines privées

Retrouvez les arrêtés en vigueur concernant la mise en œuvre de mesures de limitation des usages de l'eau sur www.saintpierrelacour.fr

J'aime mon chien

Parce que j'aime mon chien, je m'assure de bien le tenir en laisse, en ville comme en certains lieux publics.

Pour la sécurité de mon chien, je fais au mieux pour qu'il ne soit pas en état de divagation.

Parce que je ne veux pas de litige avec mes voisins, je reste attentif aux aboiements de mon chien.

En matière de bruit

Un arrêté préfectoral vient fixer le cadre réglementaire en matière de bruits de voisinage.

Ainsi, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis et mercredis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Lorsque vos soirées se prolongent dans le jardin, dans la mesure du possible, prévenez au préalable vos voisins et limitez le bruit.

En matière de respect de l'espace public

Ces derniers temps, des dégradations ont eu lieu sur la commune. Bâtiments communaux, matériel professionnel... ont subi des actes de vandalisme. C'est regrettable, désolant et dommageable.

Aussi, chacun à notre niveau, soyons respectueux et vigilants. En cas de comportements inappropriés, nous vous invitons à contacter la Gendarmerie.





Monique LEBOSSE, Conseillère municipale et Vice-Présidente du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale s'inscrit dans la dynamique communale pour créer du lien avec et entre les habitants.

À travers le nouveau site internet de la commune, le CCAS a souhaité valoriser ses compétences afin d'apporter un premier niveau d'information aux administrés pour les orienter dans leurs démarches. N'hésitez pas à le parcourir !

MOMENTS DE CONVIVIALITÉ LORS DES PROMENADES AVEC LES ÉLUS

Les Promenades avec les élus ont débuté le 31 mars dernier. Depuis, une fois par mois une douzaine de personnes se retrouve pour marcher avec les élus.

Cette petite promenade récréative, autour du plan d'eau ou à travers les chemins de campagne est aussi l'occasion d'échanger en toute convivialité.

Pratique

Vendredi 23 juin 2023 à 15h
Rendez-vous
devant la Salle des Meuniers,
En savoir plus :
www.saintpierrelacour.fr



EN BREF

RENDEZ-VOUS AU REPAS DES ANÉES

Comme chaque année, les Pierrot-Courtois.es de 65 ans et plus sont invités à se retrouver autour d'un repas dansant dans une ambiance festive.

Rendez-vous est donné pour le dimanche 1^{er} octobre 2023.

Les invitations seront envoyées dans le courant de l'été. Les personnes de 65 ans et plus, nouvellement arrivées sur la commune, sont invitées à s'inscrire en Mairie.

DEVENIR AIDANT FAMILIAL

Une personne est considérée comme aidant familial lorsqu'elle s'occupe quotidiennement d'un proche dépendant, handicapé ou malade et quel que soit son âge.

Leur implication facilite le maintien de la vie à domicile des résidents, que ce soit en accompagnant les personnes non véhiculées ou en les préservant de tout isolement.

En savoir plus

Association AGHPL53
02 43 02 19 31
aghpl53@gmail.com

ou Relais RESOAP
02 43 39 44 49
www.resoap.fr





LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations présentées et votées en Conseil Municipal du 24 janvier au 9 mai 2023:

Conseil Municipal du 24 janvier 2023

- ☐ Acquisition des parcelles AO 152, Chemin du Haut Louis et AN 76, 17 rue des Gravelles pour régularisation de voirie
- ☐ Vente d'un bien immobilier rue des Pommiers : accord est donné pour cette cession

Conseil Municipal du 28 février 2023

- ☐ Extension du périmètre de préemption des Fonds de commerce, des Fonds Artisanaux et des Baux commerciaux
- ☐ Avis favorable concernant la fusion de l'école élémentaire et maternelle du Groupe scolaire Jules Ferry à la rentrée scolaire 2023/2024
- ☐ Mise en place d'une convention d'utilisation de locaux communaux avec les associations de la Commune

Conseil Municipal du 28 mars 2023

- ☐ Convention de mise à disposition de locaux des professionnels de santé pour faciliter l'installation de médecins
- ☐ Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022 du budget général et des budgets annexes
- ☐ Approbation du compte administratif de l'exercice 2022 du budget général et des budgets annexes
- ☐ Maintien des taux des impôts directs :
 - ☐ Taux sur le foncier bâti TFB : 33,84%
 - ☐ Taux sur le foncier non bâti TFNB : 35,88%
 - ☐ Taux sur la taxe d'habitation TH : 10,82%
- ☐ Attribution d'une subvention annuelle au Centre Communal d'Action Sociale à hauteur de 13 500 €
- ☐ Adoption du budget primitif pour l'exercice 2023 pour le budget général et le budget annexe de la Haute Reveurie.
- ☐ Attribution de 3 lots suite à appel d'offres pour les travaux de construction du Boulodrome
- ☐ Acceptation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la Société des Courses de Saint-Pierre-la-Cour

Conseil Municipal du 9 mai 2023

- ☐ Approbation des tarifs communaux pour l'accueil périscolaire, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et le portage à domicile
- ☐ Approbation des tarifs de location des salles communales et du matériel.

Le contenu de ces délibérations est consultable en Mairie et, Monsieur le Maire se rendra disponible pour toute explication souhaitée par les administrés.

EN BREF

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Mardi 11 juillet 2023
à 19h45 au Centre d'Accueil

2023 : FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE

L'Agence Postale Communale sera fermée du 14 au 26 août 2023.

RECENSEMENT 2023

L'enquête de recensement de la population de l'INSEE s'est achevée le 18 février 2023. Les 5 agents recenseurs et l'équipe municipale remercient tous les Pierrot-Courtois.es pour leur accueil et leur participation.

TAT CIVIL

NAISSANCES

Janvier

Maël FOUCAULT (7 janvier)

Mars

Enzo RIGAL (3 mars)
Elyo BODIN LIVET (5 mars)
Ambre et Malo BEUCHER (12 mars)

Avril

Arsène ROSTAM (24 avril)
Clara LEFRESNE LUZURIER (29 avril)

MARIAGES

Avril

Martine PLANCHENault et Anthony SAUVAGE (29 avril)

DÉCÉS

Janvier

René LAURENT (4 janvier)
Henri BODIN (16 janvier)
Annette SEIGNEURET née BERTIER (24 janvier)
Henri MALIN (31 janvier)

Février

André PICQ née BRISSIER (10 février)
Clément HANY (12 février)
Yvette MOREL née CORRAIE (23 février)

Mars

Alain DESMONTILS (2 mars)
Renée JAMIN née GAULTIER (3 mars)
Jacqueline LÉVEILLÉ (3 mars)
Odette MORLIER née BIGNON (9 mars)
Louis MESSÉ (25 mars)
Marie MONNERIE née MAREL (26 mars)

Avril

Pierre FAUCONNIER (2 avril)
Romain LEFEUVRE (12 avril)
Jean BOURSIER (22 avril)

VOS CONTACTS

Mairie

22 rue des Provinces
02 43 01 80 12
Lundi au vendredi (fermé le jeudi)
9h-12h / 14h-17h30
Samedi 9h-12h
mairie@saintpierreelacour.fr

Services techniques

rue de Bretagne
02 43 01 80 12
services.techniques@saintpierreelacour.fr

Médiathèque

18 rue des Provinces
02 43 37 53 06
mediatheque@saintpierreelacour.fr

La Poste

22 rue des Provinces

Maison France Services

ZA La Chapelle du Chêne
LOIRON-RUILLÉ
02 43 02 19 31

Pompiers

18 ou 112

Gendarmerie Port-Brillet

02 43 68 87 17

Cabinet Médical Louis Pasteur

4 rue des Genêts
02 55 75 00 10

Centre de Soins infirmiers

1 rue des Genêts
02 43 01 83 93

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un fixe)



Patrice BRUNEAU

Conseiller municipal d'Étigny
aux manifestations communales

Tous les acteurs locaux : associations, collectivités, partenaires... se mobilisent pour vous offrir un agréable été à Saint-Pierre-la-Cour. Retrouvez ci-dessous le programme des manifestations diverses et variées.

Juin

Samedi 10

Kermesse de l'école Notre Dame

Ecole Notre Dame

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18

Fête Communale (cf. page 14)

Vendredi : sur le marché

Samedi : aux abords du Parc Naturel

Dimanche : Courses hippiques à

l'Hippodrome

Mardi 20

Bébés lecteurs

Médiathèque

Vendredi 23

Promenade avec les élus

Rendez-vous Salle des Meuniers

Vendredi 23

Rencontre d'auteur (cf. page 12)

Médiathèque

Samedi 24 et dimanche 25

4^e édition de la Course Nature

Samedi : Randonnées 7 km, 14 km, Courses

Défi de la Carrière

Dimanche : Courses 7 km et 15 km

Dimanche 25

Fête de l'école Jules Ferry

Hippodrome des Tilleuls

Juillet

Samedi 8

Bal

Union Nationale des Anciens Combattants

Salle Polyvalente

Vendredi 14

Courses Hippiques et soirée dansante

Association des Courses Hippiques

Hippodrome des Tilleuls

Jeudi 20

Collecte de Sang

Etablissement Français du Sang

Salle Saint-Charles

Vendredi 21

Concert des "Vendredis de l'été" avec "The Walking Band"

Place des Cyprès

Dimanche 23

Loto

Association Danse&Fitness

Salle Polyvalente

Août

Vendredi 18

Spectacle "Les Estivales Agglo"

Laval Agglomération

Place des Cyprès

Septembre

Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10

Faites du Sport É (cf. page 15)

Jeudi 14

Collecte de Sang

Etablissement Français du Sang

Salle Saint-Charles

Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17

Journées du Patrimoine (cf. page 12)

Vendredi : "Soirée avec Jean Chouan"

Vendredi 29

Virades de l'Espoir

Stade Municipal

Retrouvez toutes
les manifestations sur
www.saintpierrelacour.fr



Ville de
Saint Pierre la Cour

